

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE L'ENVOLEE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le  
7 novembre 2017 à 18h45**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Josée Beaudry,	Présidente, Parent
Sylvain Gagné,	Parent
Audrey Cyr,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
Daniel Ouellette,	Parent
Jean-Benoît Farand,	Enseignant
Isabelle Courcy,	Enseignante
Maryse Catudal,	Enseignante
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Mylène Gagnon,	Secrétaire
Émilie Villemure,	Services complémentaires

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Denis Hudon, Directeur

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

Bianca Lavoie, Parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h50**

Madame Josée Beaudry accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

**20CE17-18-016**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Josée Beaudry présente l'ordre du jour. Monsieur Sylvain Messier désire ajouter deux points au varia : Projet éducatif, Heures d'ouverture.

Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par Mme Maryse Catudal et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-17**

**3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2017**

Madame Josée Beaudry mentionne que le point de suivi du procès-verbal d'octobre sera reporté à la séance de février.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par M. Sylvain Messier:

**QUE** le procès-verbal du 10 octobre 2017 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

#### 5. RÉSULTATS SCOLAIRES DE L'ANNÉE 2016-2017

Monsieur Denis Hudon explique le document envoyé aux membres des résultats académiques des élèves au niveau de la C.S. Par la suite, il présente les chiffres pour l'école l'Envolée. Mme Josée Beaudry demande s'il y a une distinction entre le PEI et le régulier pour les chiffres. M. Denis Hudon répond que les données sont globales pour l'école. M. Denis est satisfait des résultats, mais il mentionne que l'école doit continuer ses efforts afin d'atteindre les cibles visées par a C.S..

20CE17-18-18

#### 6. PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DE GESTION 2017-2018

Monsieur Denis Hudon présente la convention de gestion. Des modifications doivent être apportées sur le document, notamment pour l'indice de défavorisation qui doit être de 8 et non de 6. La partie concernant les petits déjeuners sera modifiée par « petites collations ». De plus, la date de fin pour le 3<sup>e</sup> moyen dans l'objectif 1 sera enlevée et le moyen sera remis en vigueur.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par M. Jean-Benoît Farand:

**QUE** la convention de gestion soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

20CE17-18-19

#### 7. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Monsieur Denis Hudon dépose un projet de calendrier des activités au conseil d'établissement et mentionne l'ajout de groupes pour une des activités. Mme Josée Beaudry demande si un budget est alloué à la troupe de chant, ce à quoi M. Denis Hudon répond que les fonds seront pris dans la mesure des saines habitudes de vie. M. Sylvain Messier s'interroge sur le salon « Envolée de l'art ». M. Denis Hudon explique que c'est le projet de financement de la classe ESI 89. Un point de suivi sera fait pour que ce projet soit approuvé à l'avance, soit en mai 2018.

M. Hudon nous informe qu'il y a nouveau protocole d'entente entre la Ville de Granby et la commission scolaire du Val-Des-Cerfs en ce qui concerne les locations des locaux de la Ville et de la CS. Mme Josée Beaudry demande à quel moment le nouveau protocole d'entente sera en vigueur. M. Denis Hudon informe le CE que c'est déjà en vigueur et que cette entente fait en sorte que les frais seront plus élevés lorsque nous utiliserons les services de la ville (aréna, terrains de tennis...).

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par Mme Maryse Catudal:

**QUE** le calendrier des activités soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-20 8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (MODE DE DISTRIBUTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)**

Monsieur Denis Hudon présente le tableau pour le mode de distribution de l'argent de la campagne de financement. Ces montants iront principalement pour les activités de masse, le parascolaire, les animations, les activités sociales et des achats de jeux et de matériel (voir l'annexe). Des revenus de 44500\$ sont anticipés. Le montant exact sera présenté à la séance du CE du 5 décembre 2017.

Il est proposé par M. Daniel Ouellette et appuyé par M. Sylvain Messier:

**QUE** la distribution de ce montant, selon le tableau proposé, soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-21 9. PRÉSENTATION DES MESURES (15170-15026-15011-SAINES HABITUDES DE VIE)**

Monsieur Denis Hudon explique que nous avons reçu des sommes du ministère. La mesure 15170 remplace la mesure 30170 de l'année passée. La somme de 13 052 \$ allouée par cette mesure sera répartie comme ceci : Initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement, 1 932\$, Initiative ayant mené à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans l'école, 10 087\$ et Offre supplémentaire de formation du personnel et du fonctionnement de l'école, 1 033\$.

M. Hudon demande au CE d'approuver les dépenses de la mesure 15170, car l'école doit effectuer une reddition à la direction des services éducatifs de la CSVDC.

La nouvelle mesure 15026 (montant de 33 120\$) sert à engager des TES ou des professionnels. Pour le moment, un surplus de 8000\$ de cette mesure sera conservé en cas d'imprévu. Cependant, cette réserve sera dépensée au courant de l'année scolaire.

La mesure 15011 (montant de 48 539\$) sera utilisée en partie pour l'engagement d'une personne qui sera responsable du local de réflexion. Une partie de ce montant sera mis également en réserve en cas d'imprévu. Cependant, les dépenses de cette réserve seront reliées aux dépenses de fonctionnement de l'école durant l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par M. Daniel Ouellette:

**QUE** la mesure 15170 pour l'année 2017-2018 soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20CE17-18-22 10. CONSULTATION SUR LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019**

Monsieur Denis Hudon passe en revue les documents suivants :

- 10.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;
- 10.2 Acte d'établissement;
- 10.3 Répartition des services éducatifs;
- 10.4 Critères d'inscription.

Madame Josée Beaudry s'interroge sur les secteurs scolaires pour les élèves du programme PEI avec la nouvelle vocation de l'école. M. Denis Hudon explique que le secteur PEI se borne à ce côté-ci de l'autoroute 10.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par M. Sylvain Gagné :

**QUE** tous ces documents soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

M. Sylvain Messier nous parle de la rencontre du 19 octobre du CP. Il demande si l'école a un plan d'intervention violence et intimidation. M. Denis Hudon lui répond dans l'affirmative. Mme Josée Beaudry souhaite que ce document soit présenté en février. Un point de suivi est noté pour ce sujet.

## 12. CORRESPONDANCE

Mme Josée Beaudry remet à M. Guillaume Brouillard la documentation reçue concernant les sciences.

20CE17-18-23

## 13. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (PORTES OUVERTES)

- 13.1 Nouveau formulaire pour une demande de sortie à l'extérieur de l'école;  
Ce formulaire est présenté au CE afin d'être approuvé pour être le nouveau document officiel pour les sorties extérieures. Mme Josée Beaudry demande à ce que le tableau qui est présenté au CE soit produit avec les coûts par élèves et famille.

Il est proposé par M. Jean-Benoît Farand et appuyé par M. Daniel Ouellette;

**QUE** le nouveau formulaire soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 13.2 Retour sur les portes ouvertes;

Un total d'environ 700 personnes sont venues aux portes ouvertes du PEI. Suite à une question de M. Sylvain Messier, Mme Isabelle Courcy explique la façon dont la publicité se fait pour les futurs élèves. La façon de procéder est la même pour le programme régulier. M. Denis Hudon pense à inclure les élèves de la 5e année dans son invitation aux portes ouvertes.

- 13.3 Rencontre des parents pour le 1<sup>er</sup> bulletin;

Monsieur Denis Hudon rappelle les dates pour la rencontre des parents pour les bulletins, soit les 23 et 24 novembre.

- 13.4 Information sur l'avenir de l'école;

La décision de l'école JHL de ne pas accueillir le programme PEI dans son établissement est annoncée au CE. Le 28 novembre sera la date officielle pour annoncer l'école qui accueillera le programme.

**14. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

Madame Maryse Catudal mentionne que la conférence de mathématique a été très appréciée des élèves. M. Jean-Benoît Farand fait la promotion du tournoi d'improvisation qui aura lieu le 2 décembre à JHL.

**15. VARIA**

Point 1 : Projet éducatif

Monsieur Sylvain Messier demande aux membres d'aller voir le projet sur le site Internet de la C.S. car il se demande s'il est à jour. M. Denis Hudon mentionne que la convention de gestion deviendra la nouvelle version du projet éducatif.

Point 2 : Heure d'ouverture

Monsieur Sylvain Messier se questionne sur les heures d'ouverture (8h20) de l'école, avec la période hivernale qui débutera sous peu.

Monsieur Denis Hudon rencontrera le concierge pour discuter de la procédure lors des froids d'hiver. M. Denis Hudon rappelle que des frais sont rattachés à la surveillance des élèves.

Un point de suivi au prochain CE sera apporté sur ce sujet.

20CE17-18-24

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H30**

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités, il est proposé par Mme Émilie Villemure et appuyé par Mme Maryse Catudal;

**QUE** la séance soit levée à 21h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Josée Beaudry  
La présidente

---

Denis Hudon  
Le directeur